

- 
5. Les politiques destinées à encourager la production, l'application et la diffusion de nouvelles techniques doivent aller de pair avec les politiques visant à donner aux Canadiens la formation leur permettant de les utiliser.

À cet égard, nous estimons que les recommandations formulées par les deux groupes de travail de notre caucus sur le recyclage et le chômage des jeunes constituent un excellent point de départ. Elles sont innovatrices, prospectives et rentables. Elles permettront de former les travailleurs qualifiés qu'exigent ces nouveaux emplois apparus avec l'évolution de technologies et de structures commerciales complexes.

Enfin, il faudra stimuler la demande. À notre point de vue, une reprise économique soutenue au Canada nécessite un relèvement de l'investissement intérieur de la part des entreprises et un accroissement du commerce extérieur. Nous avons recensé cinq domaines prioritaires pour l'accroissement des investissements de capital, à savoir :

- L'industrie énergétique (tant dans l'Ouest que dans les zones d'exploitation en mer);
- Le réseau national de transport ferroviaire, surtout dans l'Ouest;
- Les activités économiques dans leur ensemble (afin qu'elles bénéficient des techniques modernes);
- Les infrastructures locales et municipales (dont on doit assurer le fonctionnement et le développement)
- Les forces armées (dont l'équipement doit être modernisé).

Pour accroître la demande *extérieure*, il nous faut absolument que nous assurions à nos biens et nos services un meilleur accès sur les marchés étrangers et ce, grâce à des négociations multilatérales et bilatérales.

À cette fin, le nouveau gouvernement progressiste-conservateur continuera d'appuyer fortement l'ordre commercial multilatéral. Nous nous efforcerons de faire naître le consensus international nécessaire pour entreprendre une nouvelle série de négociations du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) dans divers domaines, telles les ententes sur les sauvegardes, sur les marchés publics, sur le commerce des produits agricoles et le commerce des produits de haute technologie. La création d'un cadre international qui fixe les règles du commerce de divers services sera également une préoccupation majeure du nouveau gouvernement, et j'accueillerai avec plaisir vos vues sur la meilleure façon d'aller de l'avant dans ces secteurs complexes. Par ailleurs, nous croyons qu'il serait sans doute possible d'établir des précédents bilatéraux aptes à susciter une action multilatérale.

Nous poursuivrons le dialogue avec les représentants américains en vue d'explorer des secteurs d'action éventuels qui soient compatibles avec nos obligations multilatérales. Notre but n'est pas tant de créer une forteresse en Amérique du Nord que d'agir comme catalyseur d'une action coopérative multilatérale. Ainsi, comment pouvons-nous résumer notre stratégie ? Que peuvent attendre les Canadiens d'un

---